

A Patrick Valas

Je reçois ce matin votre exposé du 16 juin dernier, que vous m'adressez, et vous réponds aussitôt en allant à l'essentiel.

Je vous propose de poursuivre votre collaboration à l'édition des *Séminaires*. Vous écoutez tous les jours les enregistrements, me disiez-vous jadis. Qui serait plus qualifié que vous pour collationner les dactylographies avec eux?

Les affaires de groupe, d'écoles, n'importent pas ici. Au moins à mes yeux.

Je veux aussi vous répondre sur l'utilisation des enregistrements de Lacan au titre de documents sonores.

J'ai autorisé, à la demande de la télévision belge, l'édition d'une cassette audio-visuelle reprenant l'émission qu'elle avait consacrée à Lacan; j'ai approuvé l'édition par le Seuil de la cassette de *Télévision* ("Psychanalyse I et II"); la sortie de *Radiophonie* en cassette audio est prévue pour bientôt; enfin, j'ai confié au Seuil le soin de réunir les interviews de Lacan disponibles à l'INA, en vue d'une édition.

Tous ces documents furent diffusés du vivant de Lacan. Les enregistrements des Séminaires ont un tout autre statut. Lacan s'est toujours refusé, à ma connaissance, à la diffusion d'un quelconque de ses Séminaires et il ne s'est pas soucié d'en conserver les enregistrements, alors qu'il était attaché, vous le savez, aux sténographies.

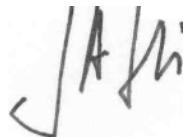
Quelle doit être aujourd'hui, dix ans après sa mort, la position de son exécuteur testamentaire?

En dépit du fait que Lacan n'a pas personnellement conservé les enregistrements de ses Séminaires, il est certain qu'il s'agit de documents du plus grand intérêt, dont la préservation doit être assurée. Puisque l'INA, comme vous le rappelez, a décliné votre offre, transmise par Judith Miller, de conserver vos bandes, je suis disponible pour d'autres tentatives. Il faudrait que les conditions de ce dépôt permettent aux chercheurs de consulter ces archives sonores.

Pour le reste, vous savez que je n'ai aucune objection, au contraire, à ce qu'on me signale des améliorations possibles de la transcription. Beaucoup l'ont fait. Je préfère quand c'est gentiment.

Si vous acceptez de poursuivre votre collaboration, comme je le souhaite, je vous remettrai volontiers la dactylographie d'un Séminaire. A défaut, je prends acte de vos propos (page 8), et vous demande copie de vos enregistrements.

Paris, le 27 juin 1991

A handwritten signature consisting of the initials "J.A.M." followed by a surname starting with "M.", written in a cursive script.